Nations Unies E/2008/20

Conseil économique et social

Distr. générale
5 mai 2008
Français
Original : anglais

Session de fond de 2008
New York, 30 juin-25 juillet 2008
Point 10 de l'ordre du jour provisoire*
Coopération régionale

Résumé de l'étude sur la situation économique et sociale dans la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale en 2007-2008

Résumé

En 2007, le taux de croissance réelle du produit intérieur brut (PIB) dans la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) se situait aux alentours de 5,4 %. Il était de 5,9 % en 2006 et devrait être de 5,7 % en 2008. La région a vu la demande intérieure augmenter régulièrement, sauf en Palestine où la poursuite des hostilités a continué de coûter la vie à des civils et à les priver de leurs moyens de subsistance, en particulier dans la bande de Gaza. Dans le contexte du boom pétrolier actuel, la confiance des consommateurs et des entrepreneurs a été soutenue par les cours élevés du pétrole et par les effets des recettes pétrolières et d'une consommation débridée. Cependant, la hausse des prix, en particulier celle des produits de base, notamment des denrées alimentaires, est devenue manifeste dans une région qui dépend considérablement des importations. Il y a eu une forte augmentation du coût des denrées alimentaires, des matériaux de construction et du logement dans chacune des deux sous-régions de la CESAO, notamment dans les pays du Conseil de coopération des États arabes du Golfe et les pays à économie diversifiée. Dans leur grande majorité, les pays membres de la CESAO gagnent des devises en dollars des États-Unis et leur monnaie est indexée sur le dollar. En conséquence, en partie à cause de la chute du dollar et en partie à cause d'un gonflement des prix pratiqués, le taux d'inflation dans la région a atteint une moyenne de 7,9 % en 2007, par rapport à 7,5 % en 2006. En l'absence d'une indexation intégrale des salaires sur le taux d'inflation, la hausse brutale du coût de la vie a gravement touché les couches les plus pauvres de la population. En particulier, la hausse des cours internationaux du blé a provoqué celle des prix du pain. Contrairement aux recommandations de la précédente enquête, certains membres

* E/2008/100.

08-32802 (F) 090608 090608

de la CESAO ont réduit leurs subventions sur le pain et d'autres denrées de première nécessité, ce qui a touché très durement les pauvres. Pendant ce temps, alors que l'hyperinflation en Iraq s'est atténuée vers la fin de 2007, la situation humanitaire dans la région demeurait alarmante, comme en témoignent les estimations du nombre de morts qui résultent du conflit de ces cinq dernières années et le fait qu'une grande partie de la population soit contrainte à l'exil.

Habituellement, l'étude comprend deux parties, une qui couvre l'évolution récente de la situation économique et une qui explore en détail une question d'actualité sociale et de développement. La partie thématique est concentrée depuis 2005 sur le traitement des questions économiques et sociales dans l'optique du droit au développement, les objectifs du Millénaire pour le développement étant les principes directeurs. L'étude de l'année dernière portait sur les enseignements à tirer du premier boom pétrolier et replaçait les conseils en matière de politique dans la problématique des droits de l'homme. L'étude de cette année va plus loin et analyse deux problèmes sociaux et économiques d'importance, la fuite des capitaux et le chômage. Ces deux fléaux entravent depuis longtemps l'exercice du droit au développement dans la région de la CESAO et, ce faisant, ont constitué un obstacle à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. En ce qui concerne les individus, il peut sembler logique de quitter une région accablée de problèmes économiques à long terme et où la sécurité n'est pas garantie et de vouloir investir ailleurs. Cependant, et cela peut sembler encore plus singulier, les forces régionales et internationales n'ont pas tenté de modifier le contexte régional pour que la région cesse d'exporter ses ressources financières et humaines. L'expérience montre que de meilleurs résultats peuvent être obtenus sur le plan du développement par une intégration des politiques sociales dans les fonctions de base de l'État et en réinvestissant davantage de ses recettes dans l'amélioration de l'emploi et du marché des capitaux dans la région. Cependant, depuis plus de 30 ans, la région connaît une fuite des capitaux; un PIB instable et, sur une moyenne sur 35 ans, 0 % de croissance du PIB réel par habitant; le taux de chômage le plus élevé au monde; des inégalités de salaire de plus en plus criantes; et une structure économique bancale essentiellement basée sur l'exportation de pétrole. Dans ce contexte, l'économie de rente crée peu d'emplois et les laissés-pour-compte du système, qui représentent la moitié de la population active, subsistent à des niveaux de salaire de misère dans le secteur de l'économie parallèle. En outre, une libéralisation financière de plus en plus poussée, un taux d'investissement public plus bas et un taux plus élevé de détention de capitaux à court terme par les particuliers qui vivent de leurs rentes peuvent accroître les risques de récession, en particulier si les cours du pétrole devaient baisser. Accessoirement, les recettes pétrolières telles qu'elles sont prises en compte par la Classification type pour le commerce international sont considérées comme très instables par rapport à d'autres produits d'exportation. Dans l'esprit des ouvrages recommandant une action en faveur des pauvres, qui préconisent une approche fondée sur les droits de l'homme, les choix politiques pourraient désormais s'articuler autour des thèmes suivants : des politiques sociales cohérentes, une croissance économique qualitative qui réduise les inégalités en matière de revenu et les inégalités entre les sexes, un investissement productif public en hausse, la création d'un centre industriel régional, la mise en place de certaines restrictions sur les comptes de capital et sur le commerce extérieur déjà largement ouverts, et même la transformation de l'État en employeur de dernier recours. Cependant, dans une

région marquée par des perspectives de développement limitées à court terme, une circulation uniquement commerciale des capitaux et des conflits armés prolongés, un accord sur le droit au développement et à la sécurité, y compris la sécurité des personnes, doivent constituer le point de départ du changement pour tous les pays de la région de la CESAO afin d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Table des matières

		Paragraphes	*Page*
I.	Tendances économiques et sociales récentes dans la région	1–22	5
	A. La conjoncture mondiale	1–3	5
	B. Évolution du secteur pétrolier	4–6	6
	C. Production et demande	7–10	6
	D. Coûts et prix	11–12	8
	E. Commerce extérieur	13–14	9
	F. Dynamique sociale	15–17	10
	G. Évolution des politiques socioéconomiques	18–19	11
	H. Perspectives	20–22	12
II.	Mouvements de capitaux et développement dans la région	23–38	13
	A. Déperdition de ressources symptomatique d'un climat peu propice aux investissements	24–28	13
	B. Politiques financières et commerciales	29–30	16
	C. Contrôles des opérations en capital	31–32	17
	D. Politique de change	33	18
	E. Intégration régionale	34–37	18
	F. Conclusion	38	20

I. Tendances économiques et sociales récentes dans la région

A. La conjoncture mondiale

1. L'expansion de l'économie mondiale a ralenti sensiblement en 2007 et les perspectives pour 2008 sont devenues très incertaines vers la fin de l'année. Le brutal resserrement du crédit sur les marchés financiers des pays développés, résultant de la crise dans le secteur des crédits hypothécaires aux États-Unis, a profondément modifié l'évaluation des risques et le comportement des acteurs économiques mondiaux. La complexité et les méthodes controversées de l'évaluation des risques, qui tiennent à la nature des produits financiers titrisés, n'ont pas permis de redresser les bilans des institutions financières en difficulté. Malgré une série d'interventions des banques centrales des pays développés, en particulier la Réserve fédérale des États-Unis, visant à baisser considérablement les taux d'intérêt, la tourmente du crédit a continué d'ébranler les pays développés.

2. Le brutal resserrement du crédit, au début de l'année 2008, est resté limité aux pays développés, en particulier les États-Unis, et n'était pas encore devenu un phénomène mondial. Les pays en développement en général, notamment les membres de la CESAO, n'étaient pas encore aux prises avec un manque de liquidités. Au contraire, la croissance des liquidités mondiales a continué en 2007 du fait des mesures d'assouplissement monétaire prises par les États-Unis, des cours élevés des produits de base et de l'accumulation rapide de réserves de devises dans les pays en développement. Les mouvements de capitaux internationaux ont contribué à accentuer les déséquilibres mondiaux, représentés par le lourd déficit de la balance courante des États-Unis. Malgré la faiblesse du dollar, qui s'est montré une fois de plus un moyen instable de conservation du patrimoine des ménages dans le monde, les bons du Trésor des États-Unis qui sont perçus comme des produits financiers à faible risque sont toujours très demandés. Pendant ce temps, la pression inflationniste a augmenté considérablement au cours de l'année 2007, tandis que les cours des produits de base ont grimpé en flèche partout, y compris le pétrole brut, les métaux précieux et les denrées alimentaires.

3. Dans cette conjoncture mondiale, la région de la CESAO a tenu le cap de l'expansion[1]. Avec la hausse des recettes pétrolières, l'accumulation des avoirs étrangers et les attentes élevées des entreprises et des consommateurs de la région, notamment dans les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG), les liquidités monétaires et la forte consommation de marchandises importées sont restées dynamiques, l'emportant proportionnellement sur l'amenuisement de l'effet richesse dû à la baisse de la valeur des avoirs en dollars. Cependant, ces effets ne se sont pas fait sentir en Iraq et en Palestine, où des conflits régionaux et des hostilités n'ont cessé de compromettre gravement tout développement humain et économique. Même si l'Iraq donnait une impression de forte croissance économique grâce à l'augmentation des recettes pétrolières, la pauvreté extrême et la malnutrition infantile y étaient endémiques. Après cinq ans de conflits, on a constaté un nombre

[1] La région de la CESAO comprend deux sous-régions : a) les pays du Conseil de coopération du Golfe : Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar; b) des pays et territoires à l'économie mieux diversifiée : Égypte, Iraq, Jordanie, Liban, République arabe syrienne, Yémen et Palestine.

alarmant de pertes de vies humaines et environ un sixième de la population est en exil. Les efforts visant à rétablir la sécurité pour la population doivent donc avoir la priorité absolue.

B. Évolution du secteur pétrolier

4. D'après les statistiques de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), la demande mondiale de pétrole en 2007 se situait en moyenne à 85,8 millions de barils par jour, alors que la production totale de pétrole brut tournait autour de 84,8 millions de barils par jour. Alors que l'offre de brut augmentait lentement, en partie à cause de la décision de l'OPEP de maintenir un quota de production faible par rapport au niveau record atteint en 2005, le marché est resté tendu en 2007 car une certaine croissance de la demande se poursuit. La reprise attendue de la demande de pétrole brut des pays développés a été progressivement révisée à la baisse en 2007, et la demande mondiale de pétrole brut va continuer d'être entraînée par les pays en développement en 2008.

5. Le cours du pétrole brut a grimpé en flèche au cours de l'année 2007, le brut de référence de l'OPEP passant par un minimum pour l'année à 47,92 dollars le baril le 17 janvier, pour finir à 90,84 dollars le 28 décembre, soit le maximum pour l'année (le cours du baril de brut de l'OPEP a poursuivi sa hausse spectaculaire pour atteindre 100 dollars en mars 2008). En 2007, le prix moyen du pétrole brut de référence de l'OPEP était de 69,08 dollars le baril, contre 61,08 dollars en 2006. Certains observateurs ont attribué cette envolée des prix à la spéculation financière qui a permis aux contrats à terme sur le pétrole brut de devenir des actifs financiers assez recherchés. D'autres, cependant, ont imputé l'escalade des prix à un marché des produits pétroliers tendu ou à des considérations géopolitiques. En 2008, le prix de référence du panier de l'OPEP devrait atteindre une moyenne de 75 dollars le baril, quoique les prévisions des cours du pétrole s'accompagnent généralement d'une marge d'erreur élevée.

6. La production totale de brut des pays membres de la CESAO a été d'environ 18,7 millions de barils par jour en 2007, ce qui représente une légère baisse de 3 % par rapport à 2006. Au niveau régional, les recettes pétrolières brutes totales ont été estimées à 431,1 milliards en 2007, ce qui représentait une augmentation de 12,9 % par rapport à 2006. Des changements importants ont eu lieu dans le secteur du gaz naturel de la région : le Qatar est devenu le premier exportateur mondial de gaz. La production de gaz naturel en Égypte devrait se développer davantage en 2008 suite aux projets visant à démarrer des exportations de gaz au moyen d'un gazoduc allant jusqu'au Liban et la République arabe syrienne.

C. Production et demande

7. En 2007, la croissance réelle du PIB dans la région de la CESAO s'est maintenue à une moyenne de 5,4 %. Elle était de 5,9 % en 2006 et devrait atteindre 5,7 % en 2008 (voir tableau ci-dessous). Une forte croissance de la consommation d'articles importés a été enregistrée dans la région, et les revenus des riches ont augmenté plus vite que ceux des pauvres. Dans les zones les moins développées de la région, les revenus réels des pauvres ont diminué du fait de la baisse du pouvoir d'achat des salaires. Des chiffres récents montrent que la pauvreté dans la bande de

Gaza a déjà atteint des niveaux sans précédent, 8 ménages sur 10 vivant au-dessous du seuil de pauvreté qui est de 594 dollars par mois, ce qui constitue une hausse spectaculaire par rapport au taux de 63,1 % en 2005. Parmi ceux-ci, 66,7 % des foyers dans la bande de Gaza vivent dans la misère, avec moins de 474 dollars par mois. La population de ce territoire dépend davantage de l'aide alimentaire et de l'assistance directe que les années précédentes, 80 % des ménages recevant actuellement une aide humanitaire, contre 63 % en 2006. Alors que les cours élevés du pétrole et les prévisions des recettes pétrolières ont stimulé l'activité et la forte consommation de marchandises importées, des politiques de prix libérales pour les articles de première nécessité, y compris les denrées alimentaires, ont donné toute latitude aux commerçants de fixer comme ils l'entendaient leurs prix, bien trop élevés par rapport au prix de revient.

8. En moyenne, la croissance du PIB dans les pays du CCG a été estimée à 5,2 % en 2007, contre 6,1 % en 2006. L'économie des pays du Golfe a continué à dépendre du secteur pétrolier, même s'il faut reconnaître que le secteur non pétrolier a connu lui aussi une expansion dans les services financiers, les services aux entreprises et la construction. En outre, la contribution du développement industriel à la production a légèrement augmenté dans des secteurs tels que l'aluminium, l'acier et la pétrochimie. Les sorties de capitaux ont nettement augmenté malgré de nombreuses possibilités d'absorber les capitaux au niveau national ou régional.

9. La croissance du PIB dans les pays à économie diversifiée s'est maintenue à une moyenne de 6,0 % en 2007, contre 5,6 % l'année précédente. Les économies de ces pays n'ont pas été confrontées au risque résultant des contraintes de taux de change, et les attentes des consommateurs sont restées assez stables. La confiance des chefs d'entreprise était élevée dans les secteurs de la construction et des services financiers, sauf en Palestine. L'Égypte, la Jordanie et la République arabe syrienne ont progressé dans le développement industriel de nombreux secteurs, dont l'industrie alimentaire, les produits pharmaceutiques, la sidérurgie, le textile et le secteur de l'habillement. En 2007, la République arabe syrienne a commencé à produire des automobiles. Cependant, l'investissement industriel au Liban et au Yémen laisse à désirer. En dépit de la hausse des cours mondiaux des produits agricoles, la sous-région est restée dépendante des importations de nourriture, et les revenus agricoles n'ont pas augmenté du fait d'investissements insuffisants dans l'agriculture et les secteurs associés dans le passé, ce qui aggrave encore la fracture entre villes et campagnes.

Croissance réelle du PIB et taux de hausse des prix à la consommation, 2004-2008

(Variation annuelle en pourcentage)

	Croissance réelle du PIB					*Taux d'inflation des prix à la consommation*				
Pays ou territoire	*2004*	*2005*	*2006*	*2007*[a]	*2008*[b]	*2004*	*2005*	*2006*	*2007*[a]	*2008*[b]
Bahreïn	5,6	7,9	6,5	6,3	6,5	2,3	2,6	2,1	3,3	5,2
Koweït	10,8	11,7	6,6	6,0	6,2	1,3	4,1	3,0	5,3	6,5
Oman	5,4	6,0	7,2	5,5	5,0	1,1	1,9	3,4	5,9	7,0
Qatar	20,8	6,1	7,0	8,2	9,7	6,8	8,8	11,8	13,7	12,5
Arabie saoudite	5,3	6,1	4,3	3,5	4,1	0,3	0,7	2,2	4,1	6,0
Émirats arabes unis	9,7	8,2	9,3	7,4	7,5	5,0	6,2	9,3	11,0	10,0

	Croissance réelle du PIB					*Taux d'inflation des prix à la consommation*				
Pays ou territoire	*2004*	*2005*	*2006*	*2007*[a]	*2008*[b]	*2004*	*2005*	*2006*	*2007*[a]	*2008*[b]
Pays du CCG[c]	7,7	7,3	6,1	5,2	5,6	1,8	2,7	4,3	6,3	7,4
Égypte[d]	4,6	6,9	7,1	7,3	6,7	11,0	4,7	7,3	9,6	10,2
Iraq	23,0	10,0	5,9	6,1	7,0	27,0	37,0	53,2	30,8	11,0
Jordanie	8,6	7,1	6,3	6,0	5,5	3,4	3,5	6,3	5,4	6,7
Liban	5,0	1,0	0,1	2,0	3,0	4,0	4,7	8,2	7,0	7,5
République arabe syrienne	6,7	4,5	5,1	4,5	4,0	4,6	7,4	10,0	5,5	6,5
Yémen	3,9	4,6	4,2	4,5	3,2	12,5	11,8	20,8	10,6	12,5
Palestine	2,0	6,0	-8,8	-2,2	1,0	3,0	3,5	3,8	2,5	5,2
Pays à économie diversifiée[c]	6,3	6,2	5,6	6,0	5,8	11,1	9,1	13,6	11,1	9,5
Total pour la CESAO[c]	**7,2**	**6,9**	**5,9**	**5,4**	**5,7**	**5,0**	**4,9**	**7,5**	**7,9**	**9,8**

Source : CESAO, sources nationales.

[a] Estimations en mars 2008.
[b] Prévisions en mars 2008.
[c] Les données pour les groupes de pays sont des moyennes pondérées, le coefficient étant proportionnel au PIB à prix constants de 2000.
[d] Pour le taux de croissance du PIB de l'Égypte, 2004 représente l'exercice budgétaire (juillet 2004 à juin 2005).

10. La situation économique des pays et des territoires touchés par des conflits, en particulier l'Iraq et la Palestine, ne s'est pas améliorée en 2007. La croissance du PIB en Iraq, estimée à 6,1 % en 2007, dépendait principalement des exportations de pétrole. Le conflit en cours et le manque d'infrastructure ont freiné la reconstruction et le développement des secteurs non pétroliers. Une reprise de la demande intérieure a été enregistrée en Iraq grâce à la consommation, et notamment d'une forte consommation de marchandises importées. En Palestine, le blocus de la bande de Gaza par Israël, ainsi que les incertitudes en matière de sécurité et les hostilités ont imposé des contraintes très lourdes sur les activités économiques de ce membre de la CESAO. L'activité économique et les moyens de subsistance de la majorité de la population ont été limités par divers facteurs, y compris le contournement de l'Autorité palestinienne par les principaux pays donateurs, les restrictions draconiennes à la liberté de circulation imposées par Israël, la confiscation des recettes fiscales palestiniennes par Israël et le fait que les fonctionnaires reçoivent leur traitement soit en retard, soit de manière incomplète. Par conséquent, une régression économique est prévue pour une seconde année consécutive en 2007.

D. Coûts et prix

11. La hausse du prix des produits alimentaires, des matériaux de construction et des loyers a été enregistrée partout dans les deux sous-régions de la CESAO. Le taux d'inflation pour le consommateur moyen dans la région est passé à 7,9 % en 2007, ce qui représente une augmentation par rapport aux 7,5 % de l'année précédente. En 2007, le coût de la vie a fortement augmenté dans certains secteurs de l'économie de Bahreïn, du Koweït, de l'Oman et de l'Arabie saoudite.

12. Malgré une augmentation des salaires du secteur public dans les pays du CCG, la hausse rapide des prix des produits de première nécessité en 2007 a entraîné une baisse des salaires réels. En même temps, les salaires réels ont chuté dans les pays à économie diversifiée, et l'intervention des gouvernements contre l'inflation a été fort peu efficace. Par conséquent, compte tenu de l'augmentation du prix des actifs mobiliers et de l'immobilier, l'inflation, agissant comme une forme indirecte d'imposition, a redistribué les revenus en faveur des détenteurs d'actifs mobiliers et de biens immobiliers, ce qui a réduit d'autant la part du travail. S'il est possible que les salaires nominaux soient indexés sur l'inflation, le processus ne s'est pas concrétisé parce que dans la région la représentation des travailleurs et le syndicalisme indépendant restent fragiles.

E. Commerce extérieur

13. Les résultats du commerce extérieur de la région de la CESAO ont été bons en 2007. Les pays du CCG ont enregistré un excédent de la balance des paiements courants de 217 milliards de dollars par rapport à 193 milliards en 2006. L'excédent de la balance des paiements était estimé à 12,6 milliards de dollars dans les pays à économie diversifiée, contre 6,8 milliards l'année précédente. La balance des paiements courants des pays de la CESAO s'est stabilisée, à l'exception de la Jordanie, le Liban et la Palestine, alors que les activités commerciales de la région ont continué à se développer et les revenus de placement à l'étranger, principalement libellés en dollars, ont augmenté, même si cette hausse est modérée par la dévaluation du dollar. À l'exception de la Palestine, il n'y avait aucun signe de fragilité des comptes extérieurs, même dans les pays qui ont enregistré des déficits de leurs paiements courants. Cependant, en dépit de cette observation positive, les politiques budgétaire et monétaire de la plupart des gouvernements de la région s'en tenaient à un équilibre budgétaire prudent et à court terme, ce qui limite toujours l'État dans sa capacité d'investir à long terme dans des équipements sociaux.

14. Les taux de change des pays de la CESAO sont restés stables, malgré la pression haussière continue. À l'exception notable du Koweït, les monnaies nationales dans la sous-région du CCG sont rattachées au dollar des États-Unis. Le Koweït a abandonné cette parité en mai 2007, choisissant à la place de rattacher le cours de sa monnaie à un panier de monnaies de ses partenaires commerciaux principaux. En conséquence, le dinar koweïtien s'est apprécié de 5 % par rapport au dollar. Hors de la sous-région du CCG, la livre égyptienne s'est appréciée de 4 %, et le dinar iraquien de 9 % par rapport au dollar des États-Unis. La dépréciation du dollar par rapport aux autres grandes monnaies a entraîné une dévaluation des monnaies des pays de la région rattachées à celui-ci. L'inflation a augmenté en partie à cause de pratiques abusives de gonflement des prix et en partie à cause de l'augmentation des prix des marchandises importées de l'Europe et de l'Asie, ce qui a suscité des doutes sur le bien-fondé de la parité fixe avec le dollar. Cependant, pour des raisons essentiellement politiques, le sommet des pays du CCG en décembre 2007 n'a pas réussi à proposer des changements au régime des changes en cours dans la région et a confirmé 2010 comme la date butoir pour la création de l'union monétaire du CCG.

F. Dynamique sociale

15. Même s'ils sont conscients des écueils inhérents à la logique qui donne à la croissance la priorité sur la répartition pour résoudre les problèmes sociaux, les pays membres de la CESAO ont continué à compter sur les prestations sociales qui découlent de ce modèle. Dans de nombreux pays de la CESAO, le développement économique ne tient pas sa promesse de créer progressivement un système complet de prestations sociales. Des pays entiers continuent de souffrir de la pauvreté et du chômage; les services sociaux de base comme les soins de santé et l'éducation ne sont pas de qualité suffisante ou mal répartis, et ne répondent pas aux besoins de la population; et la fracture sociale continue de se creuser, notamment pour ce qui est de la santé maternelle et de la pauvreté. Il convient de souligner l'importance particulière que revêt dans ce contexte l'emprise idéologique des méthodes d'enseignement ne faisant pas de place à l'esprit critique, notamment l'apprentissage par cœur, qui limite le développement du capital humain. Il faut suivre rapidement des politiques sociales intégrées dans lesquelles les questions « sociales » ne seraient pas considérées comme secondaires par rapport aux processus économiques mais dans lesquelles elles occuperaient une place de premier plan, et dans lesquelles l'action des pouvoirs publics suivrait de très près la justice sociale et les questions de droits de l'homme. Une vraie politique sociale renforce la croissance économique en entreprenant de réformer les structures et les conditions sociales qui empêchent la population de participer à la vie de la société et de compter comme citoyens et êtres humains. En outre, la politique sociale répond aux besoins des pauvres et des personnes vulnérables en veillant à ce que chacun ait accès aux services sociaux pour leur santé et leur bien-être, et au delà, pour pouvoir continuer à travailler et contribuer à la vie collective, en garantissant l'égalité des chances pour tous dans la société et l'économie, et en établissant les règles et les mécanismes institutionnels visant à supprimer les obstacles à cette intégration. Surtout, même si l'investissement social ne dégage pas de bénéfices économiques immédiats, ses effets sur le développement à long terme ne font pas de doute.

16. Les inégalités telles qu'elles sont mesurées en matière de revenus ou d'absence de revenus n'ont fait que croître dans la région de la CESAO. Malgré les efforts fournis par les pays membres afin d'équilibrer le développement économique et le développement social, la dynamique sociale reste marquée par des tendances divergentes dans les niveaux de revenus et l'acquisition de ressources financières et sociales par divers groupes sociaux. La hausse rapide des prix de l'immobilier et des denrées alimentaires souligne l'écart grandissant entre ceux qui possèdent quelque chose et ceux qui n'ont rien. Afin de renverser le cours des choses, il faut que les politiques changent. Cependant, certains partagent un point de vue sans nuance sur le marché de la région, qui consiste à examiner les inégalités de salaire et la pauvreté hors de leur contexte, et qui ne tient pas compte de leurs causes et de leurs mécanismes de reproduction dans le temps et entre les pays. Dans des économies de marché peu complexes, le fait d'être exclus des marchés locaux ou internationaux n'est en principe pas la cause mais plutôt la conséquence de la pauvreté. Dans les économies de la CESAO, la pauvreté subsiste car certains groupes sociaux sont intégrés dans le mode de l'économie de rente, qui est prépondérante. C'est cette modalité d'intégration économique et sociale qui fait que les pauvres ne peuvent échapper à des régimes de travail qui les exploitent, avec des emplois mal payés dans l'économie parallèle, une production primaire précaire, des activités indépendantes instables, et parfois même des formes d'emploi dégradantes. Par

contrecoup, ces régimes de travail sont synonymes de faible productivité, de bas salaires et de conditions de vie instables. Par conséquent, comme il n'y a pas ou presque pas d'autres solutions, les politiques sociales intégrées prises en charge par l'État doivent avoir pour but de réinsérer les pauvres et les personnes vulnérables dans la vie économique de leur pays.

17. Peu d'emplois ont été créés dans la région de la CESAO. L'économie réelle et les secteurs faisant appel à beaucoup de main-d'œuvre sont de petites dimensions et ont une faible productivité par rapport à l'économie de rente du secteur pétrolier. Le chômage et le sous-emploi sont les deux plaies de l'économie de la région. En dépit des progrès successifs dans le domaine de l'éducation, dont l'obtention d'un plus fort pourcentage de femmes suivant une formation supérieure, les possibilités d'emploi sont toujours aussi rares, ce qui porte préjudice aux jeunes et aux femmes. La plupart des experts pensent que la création d'emplois constitue le principal lien logique entre la croissance et la réduction de la pauvreté, et que sa faiblesse chronique reflète un malaise économique profond. Ces problèmes d'emploi sont potentiellement déstabilisants sur le plan social et politique et, pour ces raisons, doivent être abordés par les gouvernements dans un cadre régional visant à promouvoir une industrialisation utilisant beaucoup de main-d'œuvre. La croissance basée sur l'économie de rente ne suffira pas à combler les besoins en matière de développement. Au contraire, un type de croissance qualitativement différent, fondée sur les droits, est nécessaire pour combler l'écart entre les hommes et les femmes, réduire les inégalités de salaire et fournir à la population des emplois décents hors du système de l'économie de rente. Comme c'est par le biais du pétrole que cette région s'intègre dans l'économie mondiale, la solution à ces problèmes de fond est plus politique qu'économique. Une politique macroéconomique fondée sur les droits pourrait tout de même apporter une contribution fondamentale au mécanisme complexe et forcément controversé qui vise à redresser les inégalités structurelles et à éliminer les symptômes de pauvreté dans la région de la CESAO, dans la mesure où les pays membres font de la lutte contre le chômage et la pauvreté leur objectif principal. Dans l'intervalle et tant que les politiques macroéconomiques ne suffisent pas à créer des emplois, il est souhaitable que les gouvernements adoptent un ensemble de politiques sociales intégrées, et agissent comme employeurs de dernier ressort.

G. Évolution des politiques socioéconomiques

18. Les taux d'inflation dans la région de la CESAO ont augmenté en 2007, en particulier dans le domaine du logement. Avec l'augmentation des cours internationaux des produits de base, les responsables politiques ont dû faire face au besoin de mettre en place des subventions ou d'envisager des transferts directs aux pauvres afin de stabiliser ou de désamorcer l'effet de l'augmentation des cours internationaux de ces produits. Malgré l'évolution positive de la balance des paiements et des comptes publics, les subventions sur les combustibles, le blé et d'autres produits de base ont été revues à la baisse dans certains pays à économie diversifiée. Alors que les décideurs politiques ont choisi un système de services sociaux et d'aide fourni directement aux pauvres, le résultat de cette démarche est discutable quand on sait que c'est l'État qui doit savoir qui est pauvre et doit avoir les ressources nécessaires pour leur apporter des secours sans délai. On peut douter que ce soit le cas au niveau national comme au niveau régional, et les pauvres

seraient mieux servis si l'État réquisitionnait l'excédent de ce que perçoivent les riches, par des impôts immédiats et directs. Parallèlement, des besoins urgents en matière de développement ont forcé les responsables politiques à maintenir des politiques budgétaires actives malgré les pressions inflationnistes. Cependant, la contribution de cette politique au développement, qui n'est autre que l'investissement public, reste au second plan par rapport à l'importance accordée à l'activité du secteur privé et à la place systématiquement faite à la constitution du capital politique. À ce sujet, les observations faites les années précédentes concernent également cette étude, notamment quand elles rappellent que les économies de la région fonctionnent en deçà du plein emploi, que l'intermédiation financière y est insuffisante et que, par conséquent, l'investissement public devrait jouer un rôle de premier plan et que beaucoup d'autres ressources devraient être déployées dans des partenariats actifs entre le secteur privé et public.

19. Pour la plupart des membres de la CESAO, la politique monétaire n'a pas réussi à distribuer suffisamment de liquidités aux pauvres, et en particulier aux femmes. Les banques centrales de la région devaient se plier aux mesures vigoureuses d'assouplissement monétaire conduites par les États-Unis depuis septembre 2007. Les banques centrales des pays de la région ont activement cherché à appliquer plusieurs options pour contrer les effets de cet assouplissement, en intervenant sur les marchés monétaires, en augmentant les coefficients des réserves obligatoires des banques et en fixant de façon différenciée les taux d'intérêt créditeur et débiteur. Leur effet était cependant limité et a prouvé que ces mesures de réglementation sélectives n'ont pas fonctionné. Et surtout, elles montrent assez qu'il faut faire plus pour redistribuer les liquidités au profit des pauvres au lieu de rémunérer des titres échangés sur des marchés boursiers mal réglementés.

H. Perspectives

20. Le PIB réel de la région de la CESAO devrait croître de 5,7 % en 2008. Le taux d'inflation devrait s'établir à une moyenne de 9,8 % pour la région. Ces estimations sont fondées sur trois conditions qui sont assez incertaines : a) un cours international élevé du pétrole et des produits de base; b) l'expansion de la demande intérieure tirée par une forte consommation de marchandises importées; et c) les marchés des valeurs de la région mal réglementés qui laissent se former sans restriction des bulles spéculatives alimentées par les crédits accordés par les banques. Alors que les économies de la région ont tenu bon face à l'accélération de l'inflation due au cours du pétrole toujours plus élevé, la flambée des prix, qui continue pour les denrées alimentaires et le logement, devrait mettre en difficulté les segments les plus pauvres de la population. On recommande aux gouvernements des membres de la CESAO de faire plus pour empêcher la hausse des prix des articles de première nécessité, d'intégrer les politiques sociales aux fonctions essentielles de l'État, de créer un programme d'assurance régional pour les pertes non économiques afin de relancer l'investissement intrarégional et de favoriser des scénarios de croissance qualitative, fondée sur les droits, plutôt que de croissance à tout prix.

21. La conjoncture, dans la région, est et restera à l'abri des turbulences des marchés mondiaux en 2008 sauf si les cours du pétrole devaient soudain baisser. Si la probabilité d'une telle chute est faible et difficile à prévoir pour 2008, les conséquences pourraient être graves pour les raisons suivantes : a) les économies de la région sont toujours dépendantes des recettes pétrolières; b) les prévisions des

milieux d'affaires sont liées à la hausse continue des recettes pétrolières; c) une partie importante du capital, dans la région, est placée à court terme et peut facilement sortir du pays au premier signe de panique. Même si la production non pétrolière des pays du CCG a augmenté, elle représente trop peu par rapport à la production pétrolière pour amortir l'impact de la baisse des cours du pétrole. Une réglementation régionale des mouvements de capitaux, coordonnée par les banques centrales des pays de la région, pourrait être nécessaire pour mieux contrôler les flux de capitaux.

22. Des discussions sur les régimes de taux de change et sur la mise en place de l'union monétaire entre les pays du CCG en 2010 doivent se multiplier. Disposer les monnaies nationales du dollar ou les réévaluer semble être une mesure nécessaire, bien qu'insuffisante, pour combattre les pressions inflationnistes. De plus, on s'inquiète, dans la région, de la dépréciation des actifs libellés en dollars détenus par les gouvernements et les banques centrales des pays de la région. Le montant des actifs libellés en dollars serait très élevé dans les pays du CCG. Un consensus est nécessaire sur l'ampleur de la dépréciation des actifs avant qu'un pays ne détache sa monnaie du dollar ou ne la réévalue. Malgré les pressions du marché, il est peu probable que le régime de rattachement au dollar puisse être modifié en l'absence de vigoureuses interventions politiques régionales ou internationales.

II. Mouvements de capitaux et développement dans la région

23. Comme prévu, la montée en flèche des recettes pétrolières de ces dernières années, amorcée en 2002-2003, a entraîné une forte hausse des flux de capitaux. Au cours des cinq dernières années, l'épargne excédentaire de la région par rapport aux investissements a dépassé 500 milliards de dollars. Cette situation diffère considérablement de la stagnation des années 80 et 90 et est comparable à l'essor que l'on avait connu dans les années 70. Toutefois, au cours de l'actuelle phase de forte expansion, les sorties de capitaux sont bien supérieures, tandis que le taux de réaction de l'emploi au taux de croissance économique est nettement inférieur. Les avoirs arabes à l'étranger sont estimés à environ 1 billion 800 milliards de dollars et devraient croître tandis que la région affiche des symptômes manifestes de pauvreté absolue et relative. La présente étude est axée sur l'intensification des courants de capitaux et s'efforce de tracer un cadre politique établissant les liens appropriés entre les courants de capitaux, une croissance soutenue et la création d'emplois dans le contexte d'une approche axée sur le droit au développement.

A. Déperdition de ressources symptomatique d'un climat peu propice aux investissements

24. Pour les exportateurs de pétrole, la fuite des capitaux a été d'une ampleur différente ces dernières années; ce phénomène supposant l'exportation non enregistrée de capitaux, en majeure partie à court terme, il permet de mieux cerner la façon de voir de ceux qui contrôlent le capital monétaire pour ce qui est des investissements productifs à long terme. Vers la fin des années 90, on avait déjà assisté à une importante fuite des capitaux en provenance du Koweït et des Émirats arabes unis, mais avec l'actuelle envolée des cours du pétrole, elle s'est encore

exacerbée, en particulier en Arabie saoudite. En bref, une partie non négligeable des recettes pétrolières provenant du récent boom pétrolier a fui à l'étranger pour être investie dans des instruments financiers non transparents. S'il est impossible de mesurer avec exactitude l'impact de ces sorties de capitaux sur le développement, il n'en demeure pas moins qu'elles constituent manifestement une forte ponction sur les ressources d'une région déjà caractérisée par de faibles niveaux d'investissements productifs, une profonde disparité des revenus, des taux d'analphabétisme élevés dans certains pays membres et un vaste potentiel d'expansion des infrastructures physiques et sociales.

25. Pour les pays exportateurs de pétrole, les sorties et les fuites de capitaux représentent ensemble des sommes colossales, comme on peut s'y attendre dans des pays ayant enregistré ces dernières années d'importants excédents de la balance des opérations courantes. Même s'il ne s'agit que d'estimations grossières, on peu raisonnablement supposer que les fuites de capitaux étaient aussi fortes en 2005 et en 2006 qu'en 2003 au début de l'actuel boom pétrolier. Presque tous les pays membres ont connu une fuite de leurs capitaux mais, depuis l'an 2000, la principale source de cette fuite semble être l'Arabie saoudite, suivie par le Koweït et les Émirats arabes unis. Il aurait été possible d'opter pour la mise en valeur et la conservation de ces actifs au niveau régional au moyen des dispositifs de protection et de réglementation stricts, mais tel n'a pas été le cas. Étant libellés en dollars, la plupart des avoirs de la région à l'étranger sont dévalués, de sorte qu'une partie de la richesse qui aurait pu être léguée aux générations futures est considérée comme perdue.

26. Vu l'instabilité des courants financiers et la vulnérabilité de la région à de fréquents chocs pétroliers, il n'est guère surprenant que la croissance continue d'être trop imprévisible et, généralement, trop timide pour se traduire par une amélioration du niveau de vie et de l'emploi. En outre, en dépit de l'actuelle reprise, le taux moyen de croissance réel à long terme par habitant, qui est la principale mesure quantitative du développement, est de 0 % pour la période allant de 1971 à 2005. La croissance continue de ne pas créer d'emplois ou est un type de croissance qui n'entraîne pas une baisse proportionnelle du chômage, lequel est plus élevé que dans toute autre région du monde. Pour relancer cette croissance économique lente et irrégulière et en faire une croissance plus dynamique et plus soutenue afin de réduire sensiblement le chômage et éliminer la pauvreté, il faudrait des ressources considérables pour attirer des investissements dans le capital physique et humain. Dans un premier temps, cette impulsion pourrait être donnée principalement par des sources publiques de financement : conservation d'une partie des recettes pétrolières ou prélèvement d'un impôt pour le développement sur les sorties de capitaux. Étant donné que les possibilités d'améliorer les infrastructures sociales et physiques sont nombreuses, les investissements publics pourraient être le moteur à cet égard. En outre, un tel impôt irait nécessairement de pair avec des politiques reconnaissant la nécessité d'octroyer des incitations axées sur le marché, de conférer un rôle plus actif à l'État et de renforcer les institutions. À l'heure actuelle, la plupart des pays de la région investissent moins de 25 % de leur PIB tandis que la part des pays asiatiques en essor rapide est de 25 % à 35 % et celle de la Chine de près de 40 %. Les investissements dans la région de la CESAO diffèrent de ceux des autres régions non seulement par la faiblesse de leur taux mais encore par leur composition et leur type; en effet ils privilégient les finances, les assurances et l'immobilier, et la

croissance économique induite par une consommation de produits de luxe fondée sur les importations.

27. L'environnement économique doit profondément évoluer pour aider la région à passer de l'actuelle croissance induite par la consommation à une croissance plus forte et plus durable dont les investissements seraient le moteur. Toutefois, vu les incertitudes, il faut repenser dans un contexte régional les garanties sur les pertes non économiques sur le long terme. Il faut aussi remédier à la faible intermédiation financière actuelle, faute de quoi une part plus importante des investissements sera liée à des activités à court terme, vu la persistance des risques que présente la région sur le plan de la sécurité. Il faudra modifier et coordonner au niveau régional les politiques budgétaires, monétaires et de change pour promouvoir l'inclusion des pauvres dans les activités d'investissement qui ont un meilleur rendement et sont créatrices d'emplois et d'exportations industrielles. Une telle réforme, en particulier pour ce qui est d'investir une partie des recettes pétrolières dans les pays à économie diversifiée, pourrait contribuer à mettre un terme à la dépendance à l'égard des recettes pétrolières aléatoires et ce, de deux façons, à savoir : a) l'augmentation rapide des recettes permettrait dans un premier temps aux investissements d'augmenter parallèlement à la production, renforçant ainsi l'ensemble des capacités de la société; b) une croissance soutenue attirerait des capitaux tant nationaux qu'étrangers, réduisant par là même ultérieurement la dépendance à l'égard des fonds publics. En principe, la dépendance à l'égard du pétrole pourrait être atténuée au moyen d'un programme régional d'industrialisation massive ainsi que d'une croissance rapide soutenue pendant une période suffisamment longue pour permettre que l'épargne intérieure et les courants privés de financement externe puissent se substituer progressivement aux fonds publics. Il s'agirait d'un retournement de la situation, du passage d'un type de développement fondé sur les recettes à un développement axé sur l'industrialisation, prévoyant une restructuration du circuit des capitaux dans son ensemble. Toutefois, dans la situation actuelle marquée par l'insécurité et la faiblesse des institutions, il serait malavisé de préconiser un recul des investissements publics, une discipline budgétaire et l'octroi d'un plus grand rôle au secteur privé. L'expérience montre que le secteur privé n'a pas été capable de combler les lacunes et, de surcroît, que la libéralisation a accéléré la sortie des capitaux, causant la dégradation des industries nationales naissantes et permettant aux commerçants d'accroître leurs profits sur les produits de base, ce qui avait des répercussions catastrophiques sur les pauvres.

28. Étant donné qu'une croissance économique axée sur le respect des droits suppose une amélioration de la répartition des ressources et du bien-être social, de telles améliorations ne doivent pas être simplement marginales ou tributaires de processus de ruissellement. Elles doivent apparaître clairement et se traduire par une vaste série de mesures de protection sociale et de répartition et favoriser une croissance de qualité et respectueuse de la nature, en particulier dans une région où le taux d'épargne, une fois déduits les coûts environnementaux, est resté négatif, contrastant très nettement avec son taux d'épargne monétaire, qui est très positif. En outre, dans une région constamment en proie à des conflits, un nouvel accord en matière de sécurité est une condition indispensable au succès d'une stratégie de développement économique axée sur le respect des droits. La sécurité doit être envisagée sous trois aspects : a) la sécurité nationale, notamment la protection des droits de la population de la région à l'autodétermination, en particulier en Palestine; b) la sécurité démocratique, grâce à la promotion des droits du citoyen

dans les pays de la région de la CESAO et à l'institutionnalisation de la responsabilisation démocratique de l'État; et c) la sécurité économique, dont le droit à un emploi décent et à la stabilité macroéconomique qui doit être protégé par le biais de réglementations régionales et de l'intégration économique. Les mesures de sécurité tenant compte de ces trois aspects faciliteront la transition vers une nouvelle stratégie de développement économique axée sur le respect des droits, qui est proposée pour la région de la CESAO.

B. Politiques financières et commerciales

29. Les politiques financières axées sur le respect des droits dans la région de la CESAO doivent être liées à une stratégie industrielle plus vaste, propice à l'amélioration de la productivité et des capacités de production intérieure dans certaines zones aux fins d'un rendement croissant chaque fois que possible. Dans ce contexte, le premier élément concerne la promotion et la diversification des exportations, en particulier dans les pays à économie diversifiée. L'expansion des exportations peut contribuer pour beaucoup à augmenter la productivité étant donné qu'elle soumet les producteurs au test difficile de la concurrence sur les marchés étrangers. Pour assurer la croissance des exportations dans les pays à économie diversifiée, il faut des taux de change réels compétitifs et stables, outre des initiatives concertées en matière de politique industrielle visant à développer les avantages compétitifs de ces pays dans des secteurs stratégiques. Une gestion judicieuse des restrictions frappant les importations est aussi indispensable à une croissance à long terme. Malgré des avis contraires, l'étude confirme les conclusions selon lesquelles l'ouverture et l'intégration commerciales, prises séparément ou ensemble, n'ont pas de répercussions sensibles sur la croissance à long terme. Les importations doivent être libéralisées avec prudence et de manière sélective compte tenu des incidences négatives qu'elles pourraient avoir sur les pauvres et sur les secteurs revêtant une importance stratégique.

30. Les pays de la CESAO ont la capacité d'absorber d'importantes ressources à des fins d'investissement sans déclencher un processus inflationniste, mais il faut néanmoins éviter une libéralisation commerciale rapide et une forte augmentation des importations qui risquent d'avoir un effet déstabilisateur même dans les pays qui fonctionnent en deçà de leur capacité. La réglementation des échanges commerciaux est importante pour deux raisons essentielles : a) la libéralisation des importations peut provoquer de graves perturbations sociales et économiques, en particulier dans des secteurs stratégiques comme l'agriculture, le bâtiment et les nouvelles industries de « croissance »; et b) l'expérience montre qu'un développement tardif relativement autonome n'est possible que s'il s'accompagne de politiques commerciales stratégiques. En outre, la libéralisation des échanges pourrait avoir des répercussions particulièrement graves sur les pauvres pour les raisons ci-après : a) les bénéfices tirés du commerce risquent d'être concentrés dans des enclaves ou d'accroître les profits pour des compétences ou des atouts qui ne sont pas à la portée des pauvres, creusant ainsi encore la disparité des revenus et des richesses; b) les exportations subventionnées des pays riches, comme les céréales, le sucre, le coton, les fruits, la viande et les produits laitiers, risquent de compromettre la viabilité de l'agriculture à petite échelle et les moyens de subsistance de millions de pauvres dans les zones rurales; et c) la libéralisation risque d'accroître la concurrence abusive, réduisant ainsi la croissance économique et les salaires ainsi que les

possibilités d'emploi des pauvres. Selon de récentes données régionales, malgré des salaires plus élevés subventionnés par les recettes pétrolières qui servent en partie d'instruments de stabilisation politique, les salaires effectifs de l'économie réelle ont tendance à tomber en deçà du niveau de subsistance en raison de la faible productivité du secteur non pétrolier et du taux élevé de distorsion imputable auxdites recettes.

C. Contrôles des opérations en capital

31. Les stratégies axées sur le respect des droits requièrent également la réglementation des comptes financiers et de capital de la balance des paiements. Une libéralisation sans restriction des opérations en capital risque d'être déstabilisatrice au niveau régional pour les raisons ci-après : a) la libéralisation encourage les flux spéculatifs susceptibles de financer la consommation plutôt que les investissements, ce qui facilite la fuite des capitaux et rend les pays, principalement les pays à économie diversifiée, plus vulnérables face aux déséquilibres de la balance des paiements; b) les stratégies axées sur le respect des droits nécessitent une autonomie monétaire qui est gravement compromise par la libéralisation financière internationale; c) ces stratégies imposent aux États d'orienter les investissements et autres apports de ressources vers des objectifs qui favorisent la croissance et réduisent la pauvreté et qui risquent d'être incompatibles avec les intérêts à court terme du secteur financier; et d) des restrictions sur les mouvements des capitaux sont nécessaires pour lutter contre la fraude fiscale étant donné que les taux d'imposition nécessaires pour financer les programmes axés sur le respect des droits seront supérieurs à ceux d'autres pays. Même si la libéralisation des opérations en capital a pour effet d'accroître les taux de croissance à court terme, cet effet tend à disparaître ultérieurement. Dans la période de forte expansion actuelle, une grande part des capitaux est conservée pour des activités spéculatives à court terme et l'expérience met en relief la nécessité de la transparence et de réglementations plus rigoureuses.

32. Les restrictions des mouvements de capitaux peuvent viser les comptes bancaires en devises et les transferts de devises et comporter l'imposition de taxes ou de limites administratives aux sorties d'investissements directs et placements de portefeuille, la limitation des paiements à l'étranger au titre de l'assistance technique entre entreprises partenaires, la mise en quarantaine non rémunérée des entrées de capitaux d'investissement, des contrôles sur les emprunts à l'étranger et l'établissement de taux de change multiples déterminés par la priorité de chaque type d'investissement. Au minimum, il faut exiger que toute entrée de devises doit être enregistrée ou, si possible, passer par la banque centrale pour évaluer les relations financières du pays avec le reste du monde et permettre à la banque centrale de réglementer l'endettement extérieur des banques et entreprises nationales. On pourra ainsi éviter qu'elles ne se mettent dans une position financière intenable à des fins spéculatives, ce qui est particulièrement tentant lorsque les ressources abondent. On a parfois l'impression que ce cycle est interminable et que les investisseurs financiers poussent sans cesse les cours à la hausse. Les restrictions des mouvements de capitaux contribuent à freiner la fuite des capitaux, notamment par le biais de dépôts bancaires, de transactions financières, de la surfacturation et autres moyens non autorisés de transferts de capitaux. Si la gestion de ces restrictions représente un fardeau pour les autorités monétaires, cette tâche

n'outrepasse pas les capacités de la plupart des banques centrales. Les obstacles les plus importants aux restrictions des mouvements de capitaux ne sont pas d'ordre technique, mais plutôt d'ordre politique.

D. Politique de change

33. Enfin, il importe de libérer les systèmes de change de la plupart des membres de la CESAO du taux de parité fixe avec un dollar des États-Unis en baisse parce que : a) comme indiqué dans l'étude de 2005-2006, un flottement contrôlé des taux de change par rapport à un panier de devises aiderait à réévaluer les taux de change des pays riches en pétrole, ce qui est particulièrement nécessaire en période de forte expansion des ressources; b) cela améliorera la correspondance entre la structure des échanges commerciaux et les relations financières de ces pays et leurs systèmes de change et contribuera ainsi à la stabilité macroéconomique; c) cela rétablira la possibilité de mettre en place une politique monétaire dans la région; d) cela facilitera la protection des monnaies nationales et le contrôle des courants de capitaux; et e) cela facilitera aussi la transition vers la dévaluation des monnaies des pays frappés par le boom pétrolier. À moyen et long terme, la coordination des politiques monétaires et des politiques de change entre les pays de la CESAO est essentielle au succès d'une stratégie économique régionale en faveur des pauvres et axée sur le respect des droits. Cette stratégie pourrait à l'avenir comprendre un système régional de taux de change fixes, ce qui ouvrirait la voie à l'adoption d'une monnaie unique dans la région pouvant flotter par rapport aux autres principales monnaies. Une telle mesure pourrait aider la région à stabiliser les échanges commerciaux, à promouvoir les investissements et à offrir aux membres de la CESAO un espace plus vaste pour leur politique monétaire.

E. Intégration régionale

34. L'une des caractéristiques propres à la région concerne l'inégalité structurelle entre les pays du Conseil de coopération des États du Golfe où sont concentrés les excédents de ressources et les pays à économie diversifiée où les besoins sociaux sont les plus pressants. La mise en œuvre d'une stratégie de développement axée sur le respect des droits, telle que définie ci-dessus, pourrait contribuer à développer au maximum la protection sociale dans l'ensemble de la région de la CESAO. Pour ce faire, il faudra assurer une coordination régionale beaucoup plus étroite des finances et des investissements, et des politiques monétaires, et budgétaires et des politiques de change. En outre, une plus grande intégration contribuera à protéger contre l'instabilité des cours du pétrole les pays producteurs, à promouvoir la diversification économique et à protéger la région contre une évolution potentiellement néfaste de la situation économique internationale. Pour les pays à économie diversifiée, l'intégration régionale offre la perspective d'un accès sûr à des marchés plus vastes et plus prospères, de meilleures infrastructures, des conditions plus favorables pour les travailleurs expatriés dans d'autres pays membres de la CESEAO et, le cas échéant, un accès plus sûr au pétrole. Qui plus est, l'intégration régionale peut faciliter l'accès à l'aide et accroître la sécurité de l'approvisionnement en vivres et en carburant des pays pauvres. Cette stratégie d'intégration peut aussi favoriser la mise en place de bureaucraties plus efficaces dans chaque État, élément fondamental d'une gouvernance démocratique. C'est en

soi un avantage important pour la région qui pourrait promouvoir l'affirmation de la souveraineté populaire et de la responsabilité des gouvernements à l'égard des citoyens.

35. Pour maximiser les chances de succès, la coordination régionale de la production est indispensable, en particulier dans le secteur manufacturier. Pour ce faire, il faudra mettre en place des institutions supranationales habilitées à réglementer les pratiques commerciales, notamment les pratiques comptables, l'enregistrement des entreprises, les politiques fiscales, les réclamations émanant des divers pays et les conditions de travail, à influer sur l'allocation des fonds destinés aux investissements et à déterminer les priorités en matière de production dans la région. La coordination régionale des politiques budgétaires et monétaires et des politiques de change donnera à tous des chances égales, condition essentielle au succès des efforts d'intégration. Toutefois, en l'absence de convergence des politiques dans un cadre négocié, les avantages de l'intégration risquent d'être limités.

36. Toute stratégie de développement se heurtera aux problèmes de sécurité et à l'instabilité politique dans la région. La situation internationale à l'issue de l'attentat terroriste du 11 septembre 2001 a mis en évidence à quel point les investissements étrangers des pays membres de la CESEAO, en particulier des pays du Conseil de coopération des États arabes du Golfe, sont peu sûrs. Cette situation pourrait servir de catalyseur pour opérer des réformes politiques régionales et constituer une incitation à réinvestir dans la région. Il faut certes apporter des solutions politiques aux conflits dans la région, mais les incitations financières visant à la stabiliser et à promouvoir les investissements devraient être étudiées, par exemple en établissant un plan d'assurance pour les pertes non économiques, ce qui encouragerait les investissements à long terme. Ces plans existent déjà de façon informelle. Ainsi certains pays du Conseil de coopération des États arabes du Golfe réalisent des investissements considérables dans des pays de la région frappés par des conflits. Toutefois, de tels plans pourraient être institutionnalisés dans le cadre d'un organe multilatéral qui serait responsable de la gestion d'un plan d'assurance régional pour des investissements dans les pays membres de la CESEAO.

37. Pour faciliter l'élaboration de ce nouveau contrat régional, il importe d'assurer au sein de la région un traitement préférentiel pour les capitaux de la CESEAO, notamment les capitaux rapatriés et les transferts de fonds par les travailleurs migrants. Pour ce faire, on peut, par exemple, réformer les procédures fiscales, ainsi que celles régissant les achats et l'enregistrement des entreprises, dont il faut tirer le meilleur parti possible, conformément aux règlements de l'Organisation mondiale du commerce, tout en privilégiant les intérêts de la région. Ces réglementations devraient faire partie intégrante d'un programme régional en matière de politique industrielle visant à intensifier les investissements et les échanges commerciaux dans la région, à internaliser les filières d'approvisionnement et à promouvoir la création d'emplois et l'accroissement de la productivité. Il ne fait aucun doute qu'il s'agit là d'un processus long et coûteux. Toutefois, s'il était couronné de succès, il pourrait jeter les bases d'un développement stable et axé sur le respect des droits dans la région de la CESEAO.

F. Conclusion

38. La réalisation d'objectifs souhaitables tant socialement qu'écologiquement est inscrite dans les stratégies régionales de développement axées sur le respect des droits visant à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Ces stratégies, dont les grandes lignes ont déjà été esquissées dans les précédentes études, sont importantes pour trois raisons. En premier lieu, elles ont une valeur intrinsèque puisqu'elles maximisent l'impact de la croissance sur le bien-être social et contribuent à la répartition du pouvoir et de la richesse. En d'autres termes, elles sont compatibles avec le développement de la démocratie et le favorisent. En second lieu, les membres de la CESEAO sont à même de progresser rapidement dans le domaine de la protection sociale, notamment au moyen de politiques sociales intégrées, vu les ressources dont ils disposent (matières brutes, main-d'œuvre et épargne). Toutefois, pour ce qui est de l'épargne et comme on l'a vu plus haut, après déduction des coûts environnementaux des taux élevés d'épargne de la région, le solde fait apparaître un taux d'épargne « verte » négatif, qui met en danger les moyens de subsistance des générations futures. La croissance axée sur le respect des droits ne fait pas de la croissance une fin en soi, mais cherche plutôt à relever le niveau de vie des pauvres et à protéger la nature en se diversifiant pour ne pas être à la merci des ressources pétrolières et en créant un nouvel ordre permettant d'assurer la survie des futures générations. Enfin, les politiques actuellement suivies par la plupart des pays ont donné des résultats qui laisseraient à désirer pour une vaste gamme de mesures de protection sociale, compte tenu en particulier de la persistance de taux chômage élevés et de la précarité des systèmes de sécurité sociale. Malgré les possibilités d'investissement et de la nécessité de créer rapidement des emplois, les progrès restent lents en matière de réinvestissement de l'épargne dans la région. S'il est vrai que d'autres pays en développement sont en mesure de conjuguer sorties de capitaux et taux d'investissement élevés, il ne faut pas oublier que ces courants résultent d'activités industrielles et non de l'existence de recettes pétrolières; dans la région de la CESEAO, l'épargne peut être de plus de 50 % supérieure aux investissements malgré les nombreuses possibilités d'investissement dans les infrastructures sociales et physiques au niveau régional. Les recettes pétrolières, les activités commerciales et la situation géopolitique de la région déterminent à la fois la nature même du moteur de développement et le contexte actuel du processus de prise des décisions en matière d'investissements. À première vue, pour modifier le contexte, il faudrait transformer les recettes pétrolières en gains d'une économie du savoir et les activités commerciales en activités industrielles et enfin, ce qui est moins probable dans la conjoncture actuelle, assurer la paix et la sécurité dans la région. Malheureusement, les puissances internationales et régionales ne se montrent toujours pas réceptives à ce genre de transformation. Par conséquent, entre-temps, l'État est contraint de s'acquitter du mandat qui lui incombe en vertu des pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme de garantir un niveau de vie décent à sa population grâce à la réalisation immédiate d'objectifs qui sont souhaitables tant sur le plan social que sur celui de l'environnement.